

## L'écho N° 3 de Coëtcandec



- Une journée particulièrement fructueuse
- La D.R.A.C. en visite
- Faire et défaire...
- Les animations
- France bois
- Cahier N°2



## Une journée particulièrement fructueuse

Pour fêter les 25 ans de la Fondation du Patrimoine, le quotidien Ouest France avait organisé l'an dernier un concours doté de 2 000 € de prix. Il s'agissait de recueillir le maximum de votes en faveur d'un monument choisi parmi 4 sites en Bretagne administrative, dont Coëtcandec pour le Morbihan.

Fin 2021, avant la réunion du jury, monsieur Ghuysen, délégué régional de la Fondation du Patrimoine venait découvrir le château accompagné de monsieur de Ponsay, délégué départemental.

Fin décembre, madame Melaine, déléguée de pays, informait madame Fossé que nous étions primés, la remise des prix étant programmée au siège d'Ouest France à Rennes le 27 janvier 2022.

En raison de la Covid, cette cérémonie s'est déroulée en assemblée restreinte et seuls la présidente et le trésorier se sont déplacés pour recevoir le prix. Après la prise de parole de monsieur de Ponsay, soulignant l'investissement et le sens de l'organisation de l'association, vint l'agréable surprise. Les Amis de Coëtcandec se voyaient remettre, non pas 2 000 mais 10 000 €.

FONDATION  
DU  
PATRIMOINE



Monsieur de Ponsay avait bien conservé le secret sur le généreux abondement réalisé par la Fondation du Patrimoine !

Evidemment, un SMS est immédiatement parti vers les autres membres du bureau et les bénévoles qui recevaient ce même jour un groupe de 40 personnes en visite au château.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir signé cette convention avec la Fondation du Patrimoine qui nous avait déjà permis d'obtenir 34 000 € de la

mission Bern, et remercier très sincèrement les interlocuteurs cités ci-dessus pour leur écoute, leur aide et la qualité de nos relations.

## Visite à Coëtcandec de la direction régionale des affaires culturelles (D.R.A.C. Bretagne)

Le 9 décembre 2021, malgré un temps exécrable et une heure tardive, les membres du bureau ont reçu diverses personnalités, partenaires du projet de restauration de Coëtcandec.

Madame d'Hauteville, architecte des bâtiments de France, a pu s'entretenir avec notre architecte, monsieur Forest, et monsieur Ronco en charge des travaux de maçonnerie.

Madame Jablonski, conservatrice régionale des Monuments Historiques et madame Fourteau du service régional d'archéologie ont découvert le site. Monsieur Mens, conservateur du patrimoine au conseil départemental du Morbihan, était également présent.

Cette réunion, fort riche en échanges, a permis d'arrêter certaines décisions relatives à la restauration de la tour. Outre la définition de la couleur des joints, le choix d'une restitution telle qu'à la construction entraîne l'abandon de la lucarne sur le toit et la remise en évidence des boulins du pigeonnier, en supprimant l'enduit posé postérieurement.

Pour clore la réunion, les membres du bureau ont présenté leur projet pour une seconde tranche de travaux : stabilisation des maçonneries XIX<sup>ème</sup> siècle, restauration des deux portails, remise en place d'une crossette...

Le travail effectué par les bénévoles a impressionné les visiteurs qui ont exprimé leur soutien, technique et financier, pour cette seconde tranche en projet. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur écoute, leurs conseils et leur disponibilité.

Une rencontre très intéressante et fructueuse qui nous encourage à poursuivre l'action engagée avec le même dynamisme et la même volonté d'aboutir.

  
MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Faire et défaire... n'est pas toujours inutile

Depuis des années les Amis des chantiers ont sorti beaucoup de pierres du château, et les ont bien rangées en tas savamment agencés. Mais quand il a fallu retrouver les pierres taillées du pigeonnier, pas celles du dessus ou du bord du tumulus, non non, celles qui étaient probablement enfouies au fond et bien au milieu ; la seule solution était d'étaler l'ensemble du tas, entraînant une frustration qui n'a pas duré une minute. Un engin de l'entreprise Ronco est venu apla-



Les pierres taillées à retrouver sont celles-ci : très longues et plates alternant avec d'autres plus épaisses pour former les boulines où viennent nicher les pigeons. Leur face concave épouse l'arrondi intérieur de la tour.



Alors les petites mains se sont activées. Ça ne se voit pas sur la photo, mais ils ont tous (surtout toutes) le sourire, et alors quand on trouve ce qu'on cherche, oubliez la fatigue et l'onglée des petits matins de janvier. La bonne humeur, l'entrain, la volonté toujours présents s'amplifient encore, et la fatigue s'envole !



L'indéfectibilité des travailleurs du samedi doit être ici saluée ! Et si vous voulez partager cela avec eux, n'hésitez pas, vous constaterez que c'est stimulant !





Les récompenses arrivent aussi quand on ne s'y attend pas : ce brassage de cailloux nous a permis de retrouver la tête de la seconde crossette ! Vue ici de profil, mâchoire inférieure du dragon cassée.

*En couverture, image de la crossette en place sur le manoir, entre salle et cuisine*

### Les Animations 2022 à Coëtcandec

Tout comme les progrès de la rénovation du manoir, les spectacles programmés au château pour la saison estivale, forgent la fréquentation des lieux voulue par les Amis.

Cette année le Printemps théâtral de Coëtcandec le 11 juin, puis les Fêtes au château les 9 juillet et 6 août, confortent les installations annuelles de ces manifestations.

Pour garantir une présence nombreuse cet été, les adhérents et tous les habitués du lieu peuvent être nos principaux relais d'information auprès de leur famille, de leurs amis et de leurs réseaux relationnels.

Le programme varié de cette année sera très prochainement complet et disponible sur le site des Amis et devrait répondre aux espérances de rencontres chaleureuses que vous porterez.



Alors un grand merci à vous d'ores et déjà.



### La relance de France-Bois-Forêt

A la suite du classement comme lauréat de l'édition 2020 de la fondation France-Bois-Forêt pour notre patrimoine, il nous a été accordé une avance de 5000 € correspondant à la moitié de la dotation.

L'avancement des travaux nous rapproche du règlement du solde. Dans l'Echo N°4, un article expliquant la gestion durable et son affichage, indicateurs déterminants pour la Fondation, vous sera proposé en harmonie avec la pose de la charpente de la tour.



### Le cahier N° 2



Lors de l'assemblée générale du 4 décembre 2021, le terme de fin février 2022 a été indiqué comme date de remise des différentes contributions aptes à constituer le contenu du cahier N°2.

Actuellement les  $\frac{3}{4}$  des textes et des illustrations évoquant le parcours du manoir puis du château, de son environnement immédiat et de ses habitants au fil des siècles sont recueillis.

De même, huit des témoignages oraux des contemporains du milieu du siècle dernier sont réécrits et disponibles, sur la dizaine escomptée.

Dès la mi-février, l'important travail de relecture, de choix esthétiques et de mise en page pourra commencer.

Ainsi le délai convenu de la réalisation de ce N° 2 édité en nombre, permettra de garnir les présentoirs dès les premières animations de la saison estivale.

A bientôt.